Accueil extrascolaire
Ecole du Centre

Lieu

Place Communale 2 à Andrimont

L'entrée de l'accueil extrascolaire s'effectue par le portail.

Veuillez refermer le portail derrière vous.

L'accueil extrascolaire (garderie)

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Accès au matériel de gym
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Grande cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Isabelle est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/31 56 17

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Mont

Lieu

Rue de Mont 177 à Dison

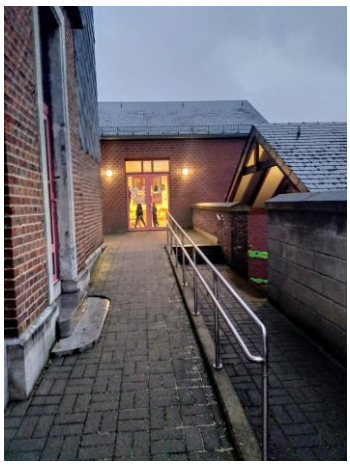

L'entrée de l'accueil extrascolaire s'effectue par le portail à gauche de l'école.

Veuillez refermer le portail derrière vous.

L'accueil extrascolaire (garderie)

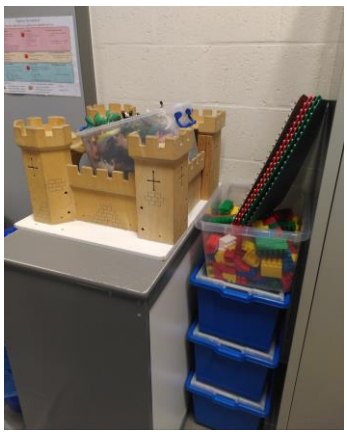

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Plusieurs espaces
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Grande cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Mesdames Jennyfer et Johana sont les accueillantes principales de l'école. Si vous avez besoin de les joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 67 16

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole Heureuse

Lieu

Rue de Verviers 310 à Andrimont

A la grille, veuillez :

- sonner à l'interphone
- puis refermer la grille derrière vous

L'accueil extrascolaire (garderie)

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Grande cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Audrey est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/30 09 05

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Wesny

Lieu

Rue d'Andrimont 13 à Dison

L'entrée de l'accueil extrascolaire s'effectue soit par l'entrée principale, soit par l'arrière de l'école (Rue Xhauflaire)

A la grille, veuillez :

- sonner à l'interphone
- puis refermer la grille derrière vous

L'accueil extrascolaire (garderie)

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Plusieurs espaces
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Sarah est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 12 16

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Renoupré

Lieu

Rue Henripré 14 à Andrimont

L'entrée de l'accueil extrascolaire se situe en bas des escaliers, à droite.

Veuillez refermer le portail derrière vous.

L'accueil extrascolaire (garderie)

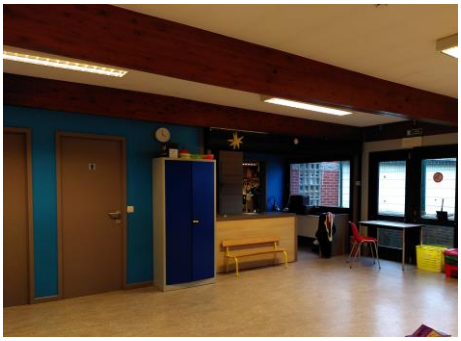

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Accès au matériel de gym
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Alexandra est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 32 53

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Neufmoulin

Lieu

Place Jean Roggeman 19 à Dison

L'entrée de l'accueil extrascolaire s'effectue par l'arrière de l'école (derrière le car-wash)

⇩

A la grille, veuillez :

- sonner à l'interphone
- puis refermer la grille derrière vous

Entrée au fond de la cour, à gauche

L'accueil extrascolaire (garderie)

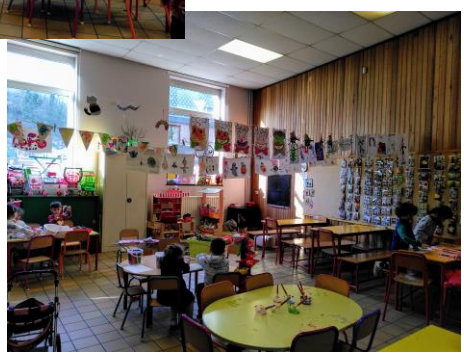

- ✓ Local chaleureux
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Grande cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Dominique est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 69 62

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Luc Hommel

Lieu

Place Luc Hommel 15 à Dison

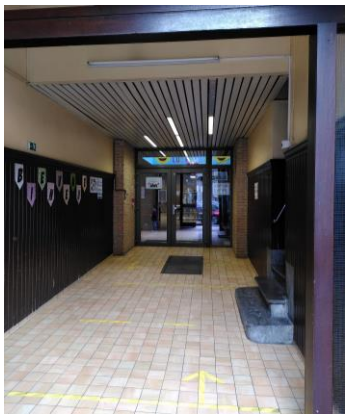

Veuillez sonner à l'interphone, puis refermer la porte derrière vous.

L'accueil extrascolaire (garderie)

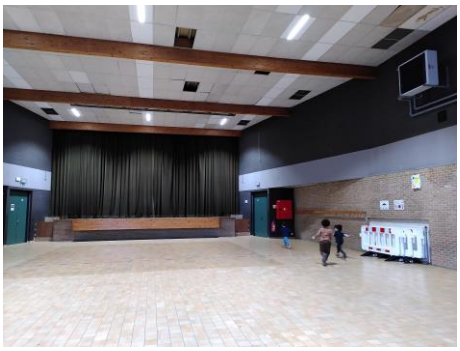

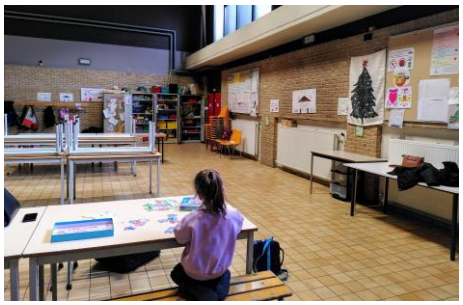

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Accès au matériel de gym
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Mesdames Mercedes est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 76 37

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole du Husquet

Lieu

Rue de Husquet 27 à Dison

A la grille, veuillez :

- sonner à l'interphone
- puis refermer la grille derrière vous

L'accueil extrascolaire (garderie)

- ✓ Local polyvalent
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Accès au matériel de gym
- ✓ Vestiaires
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Grande cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Cindy est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 75 49

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil extrascolaire
Ecole de Fonds-de-Loup

Lieu

Place Simon Gathoye 2 à Andrimont

L'entrée de l'accueil extrascolaire s'effectue par le côté de l'école

Veuillez utiliser la sonnette

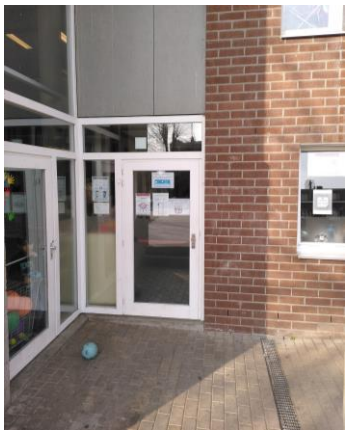

L'accueil extrascolaire (garderie)

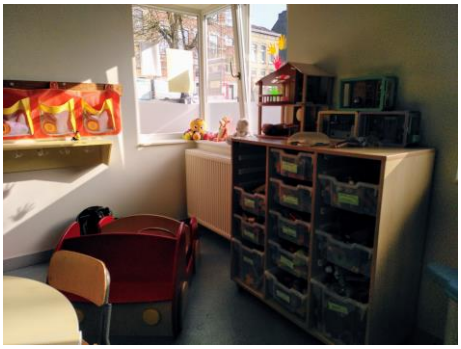

- ✓ Local chaleureux
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Accès au matériel de gym
- ✓ Espace cuisine
- ✓ Cour extérieure

Période et horaires

L'accueil est organisé pendant toute l'année scolaire, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
15h30 - 17h30	Accueil (garderie)

Mercredi	
7h30 - 8h15	Accueil (garderie)
Ecole	
12h05 - 17h30	Accueil (garderie)

Il est demandé aux parents de respecter les horaires en venant rechercher les enfants à **17h30 au plus tard**. Les enfants ne seront autorisés à quitter l'accueil qu'avec les personnes renseignées sur la fiche d'inscription sauf autorisation écrite et préalable des parents.

Equipe

Madame Saloua est l'accueillante principale de l'école. Si vous avez besoin de la joindre pendant les heures de l'accueil, vous pouvez téléphoner au : 087/33 64 24

Accueil du soir et du mercredi après-midi

Prévoir une collation et une gourde d'eau. Pour le mercredi midi, prévoir un repas.

Responsabilités

Les parents collaborent avec l'accueillante, respectent les horaires, accompagnent les enfants jusqu'au local et vérifient qu'ils sont pris en charge.

Les enfants ont un comportement et un langage adapté, respectent les consignes et participent au rangement du matériel.

Inscription

Compléter la fiche d'inscription. Tout changement dans les informations mentionnées sur la fiche d'inscription doit être communiqué sans délai à l'accueillante.

Tarif et modalités de paiement

0,20€ par enfant pour l'accueil du matin et 0,60€ par enfant pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi. En cas de reprises tardives, une redevance pour tout quart d'heure entamé sera prélevée du compte de l'élève. Le paiement s'effectue via l'application.

Merci de prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur

DISON ENTRE VILLE ET CAMPAGNE
ATL Accueil Temps Libre
087/32 67 04
atl@dison.be